



**RICHEL**<sup>®</sup>  
GROUP

ZA des Grandes Terres. 13810 EYGALIÈRES. FRANCE.

Tél : +33 (0)4 90 95 14 68  
info@richel.fr - www.richel.fr





**RICHEL®**  
GROUP

Rapport annuel  
2008-2009







## Message du Président

Dans un contexte de crise économique mondiale profonde, le Groupe RICHEL a su faire la preuve de sa solidité, fondée sur sa capacité d'innovation et sa dimension internationale, qui en font aujourd'hui un leader incontestable de son secteur.

L'observation d'un exercice de 12 mois constitue certes une mesure de performance immédiate, mais ne reflète en réalité que très imparfaitement la véritable évolution d'une industrie de biens d'équipements dont les cycles sont beaucoup plus longs. A cet égard, la baisse du chiffre d'affaires export s'inscrit dans un contexte où le Groupe signe dans le même temps des contrats de taille jusqu'alors inconnue, qui constitueront pourtant de puissants facteurs de croissance pour les deux exercices à venir.

La taille du Groupe et sa diversification internationale sont également des facteurs décisifs de succès. Elles permettent en effet d'investir en recherche et développement pour la mise au point de produits innovants, très en avance sur les produits de la concurrence.

Le Groupe aborde donc avec sérénité les années futures, qui verront sans nul doute se renforcer sa position de leader sur ses marchés historiques. En outre, sa croissance devrait être favorisée par la diversification opérée dans le domaine des énergies renouvelables, dont le potentiel est très important. A cet égard, la qualité du partenaire industriel retenu, EDF EN, constitue un gage de succès.

Au plan boursier, l'évolution du cours de bourse répond à des déterminants pour la plupart exogènes au Groupe et reflète avant tout les perturbations affectant les marchés financiers. Confiant dans l'avenir du Groupe, l'actionnaire majoritaire, Financière Richel, a saisi l'opportunité de la baisse du cours pour se renforcer dans le capital.

Pour l'exercice 2009/10, le Groupe entend renouer avec la croissance du chiffre d'affaires et un meilleur niveau de rentabilité, même s'il convient d'être prudent face à la crise économique dont la fin est difficile à anticiper.

Christian Richel

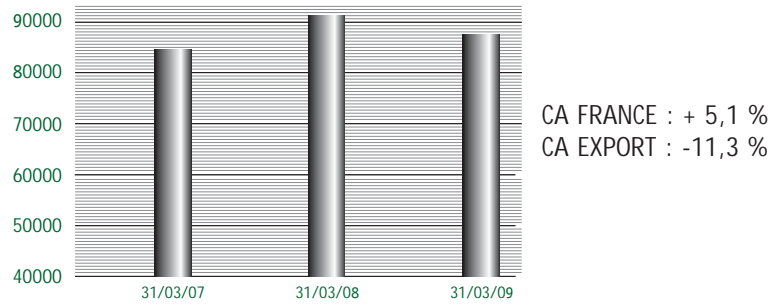


# Les chiffres clés du Groupe

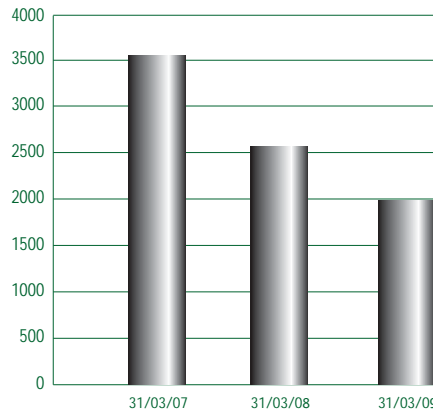
(en K€)	2006/07	2007/08	2008/09
CA GROUPE	83 882	90 392	87 192
% d'évolution	+22,2	+7,8	-3,5
CA FRANCE	37 188	42 643	44 836
% d'évolution	+15,8	+14,7	+5,1
CA EXPORT	46 694	47 749	42 356
% d'évolution	+27,8	+2,3	-11,3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 741	4 206	3 131
% d'évolution	+31,1	-26,7	-25,6
Marge d'exploitation	6,8%	4,7%	3,6%
RÉSULTAT NET <small>(part du Groupe)</small>	3 576	2 588	1 984
% d'évolution	+47,4	-27,6	-23,3
Marge nette	4,3%	2,9%	2,3%
RÉSULTAT NET / ACTION <small>(ajusté)</small>	0,72	0,51	0,39
Dividende net / action <small>(ajusté)</small>	0,26	0,26	
CAPITAUX PROPRES	16 351	17 831	18 593
DETTE FINANCIÈRE NETTE	-3 188	478	1 915
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS	5 953	1 378	1 985



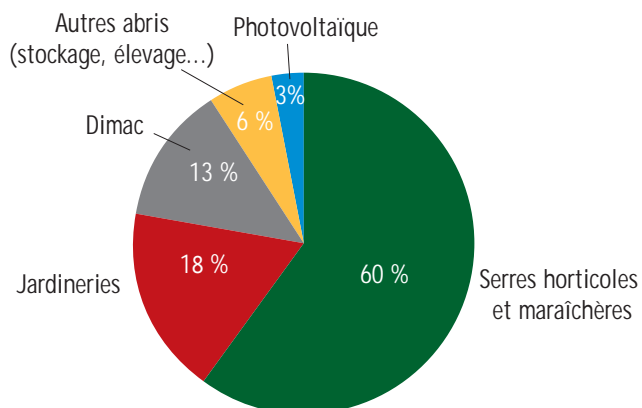
### ÉVOLUTION DU CA CONSOLIDÉ EN K€



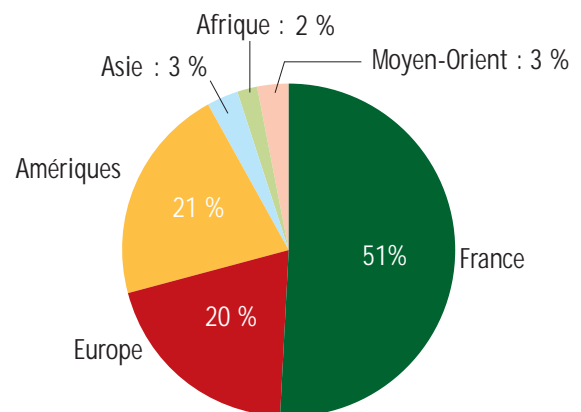
### ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ EN K€



### RÉPARTITION DU CA CONSOLIDÉ PAR ACTIVITÉS



### RÉPARTITION DU CA CONSOLIDÉ PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES





# Présentation des métiers du Groupe





Le Groupe RICHEL évolue dans le secteur de la construction plus spécifiquement destinée aux serres de culture, aux bâtiments d'élevage et de stockage ainsi qu'aux jardinerie et tous types de constructions en verre.

Depuis cette année, le Groupe développe une nouvelle activité relevant du secteur en très forte expansion des énergies renouvelables. Cette activité se fonde sur un partenariat avec EDF EN et concerne la construction de hangars, serres et parkings photovoltaïques.

### Les serres, abris de culture à couverture verre ou plastique

Destinée à l'origine à abriter des cultures maraîchères pour une production à contre-saison, la serre est devenue progressivement un outil de production indispensable, capable de garantir la sécurité des récoltes, la qualité des produits, la traçabilité de la production, l'amélioration de la productivité et le contrôle de l'environnement, notamment par la lutte intégrée et le recyclage des fertilisants.

### Les serres constituent un progrès considérable pour une agriculture saine et performante

La population mondiale est de plus en plus concernée par les problèmes liés à la préservation et à la qualité de l'environnement. L'enjeu est aujourd'hui de produire mieux, c'est-à-dire en assurant non seulement la qualité du produit, mais aussi celle du processus dont il est issu.

La serre est l'outil idéal pour appliquer les nouvelles techniques de la culture raisonnée par la lutte intégrée. Ces techniques permettent de diminuer considérablement l'utilisation de pesticides et produits chimiques et assurent le recyclage de ces produits. Elles sont également le seul moyen d'assurer au

consommateur la traçabilité des produits.

La serre permet un pilotage optimal de la diffusion de la lumière ainsi que la régulation de la température et de l'hygrométrie. Avec des rendements deux à dix fois supérieurs à ceux des cultures de plein champ, la serre garantit un produit de qualité dans le respect de l'environnement.

Dans les pays en développement, la serre assure une gestion "intelligente" de l'eau et permet d'accéder à des cultures qui, jusqu'alors, n'étaient même pas envisageables (cultures légumières en climats désertiques au Moyen-Orient par exemple).

### Les serres s'ouvrent progressivement à de nouvelles applications

Bâtiment robuste, la serre présente cependant l'avantage d'être plus facile à monter que des constructions "en dur", plus facile également à intégrer dans l'environnement.

C'est la raison du succès croissant des nouvelles applications que sont les bâtiments d'élevage et de stockage, mais également la gamme complète de serres grand public destinée notamment à la vaste clientèle des Grandes Surfaces de Bricolage.

### Les édifices en verre

Issus à l'origine de la conception des serres à couverture verre, ces édifices ont évolué vers des "architectures de lumière" au design innovant : jardinerie, serres botaniques, éléments de centres commerciaux, etc.

Ces constructions en verre, tant à vocation commerciale qu'à destination des loisirs, correspondent à un concept nouveau en fort développement depuis plus de 10 ans en Europe de l'Ouest, et plus récemment dans d'autres zones du monde.

Dans beaucoup de cas, elles représentent des projets pouvant atteindre plusieurs millions d'Euros.





# Les moyens mis en œuvre

## L'OUTIL INDUSTRIEL

### RICHEL SERRES DE FRANCE

Avec 75 000 m<sup>2</sup> de surface totale dont 17 000 m<sup>2</sup> couverts, RICHEL SERRES DE FRANCE dispose à Eygalières (13) d'un outil industriel moderne et performant, entièrement renouvelé au cours de l'exercice grâce à l'extension des bâtiments et à l'acquisition d'une nouvelle ligne de production. Comme par le passé, elle permet à la fois la production des produits de base (tubes, profilés, etc.) et leur transformation (cintrage, emboutissage, pliage, etc.), mais avec une productivité accrue, une capacité de production augmentée de 50 %, et la possibilité de réaliser de nouvelles formes complexes, source d'innovation importante au niveau des produits finis.

### MARCHEGAY

La société MARCHEGAY est implantée à Luçon (85) sur un site d'une surface totale de 45 000 m<sup>2</sup>, dont 11 500 m<sup>2</sup> de surface couverte et 8 000 m<sup>2</sup> de parc de démonstration.

MARCHEGAY produit les éléments essentiels de charpente de ses constructions en verre et de ses jardineries.

Elle dispose des plus récentes machines à commande numérique disponibles sur le marché (bancs de coupe et perçage pour les profilés aluminium, lignes de coupe et perçage pour les laminés et tubes, robots de soudure, etc.).

Agissant comme concepteur-maître d'oeuvre, la société est en mesure de concevoir totalement un projet : à cet égard, le parc de démonstration offre l'opportunité aux clients de mieux visualiser son savoir-faire en matière de serres et d'équipements.

### DIMAC

La société DIMAC est implantée à Chavagnes et Mazé (49) sur deux sites d'une surface totale de 25 000 m<sup>2</sup> dont 3 500 m<sup>2</sup> de surface couverte.

DIMAC intervient pour ses clients en tant que bureau d'études et ensemblier : dans une première phase, les

ingénieurs de DIMAC réalisent un cahier des charges précis décrivant l'ensemble des équipements nécessaires au bon fonctionnement du projet, puis sélectionnent les produits et matériels les mieux adaptés et se chargent de les rassembler. Dans une seconde phase, les techniciens de la société réalisent l'installation des équipements chez les clients et en assurent la maintenance.

## LES MOYENS COMMERCIAUX

Le groupe RICHEL dispose d'une force de vente intégrée et d'un réseau mondial de distributeurs assurant un service de proximité, aussi bien pendant la phase de construction du projet que pour le service après-vente :

- La force de vente est constituée de 50 commerciaux dont plus de la moitié à l'export.
  - 11 bureaux et filiales : Allemagne, Italie, Thaïlande, Chine, USA, Colombie, Mexique, Turquie, Russie et deux en CEI.
  - 100 agents et distributeurs implantés dans plus de 60 pays.
- Le Groupe RICHEL participe aux principaux salons professionnels mondiaux : Hortifair (Pays-Bas), IPM (Allemagne), Hortimat (France), Padoue (Italie), Agrofoodtech (Chine), Ohio Short Course (USA), Eurotier (Pays-Bas).

## LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2008/09, les dépenses d'investissement se sont élevées à 4,4 M€, contre 2,6 M€ au cours de l'exercice précédent.

Cette progression provient notamment de Marchegay qui a réalisé une extension de ses bureaux pour un montant total de 1,5 M€. Le solde est principalement constitué d'investissements industriels destinés à la fabrication de la nouvelle gamme de serres Richel.

Pour l'exercice 2009-2010, le Groupe a prévu 3 M€ d'investissements, incluant notamment la construction de nouveaux bureaux de 1200 m<sup>2</sup> à Eygalières pour un montant total de 1,7 M€ ainsi que 1 M€ d'investissements industriels chez Marchegay pour la division Energies Nouvelles.



## Les faits marquants de l'exercice

La persistance d'un contexte économique de crise constitue à l'évidence le principal fait marquant de l'exercice. Le resserrement drastique des conditions de financement a conduit de nombreux clients, notamment à l'export, à différer leurs projets d'investissement. Cette situation a directement impacté le niveau de facturation du Groupe, en retrait de 3,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent, avec pour conséquence une moins bonne couverture des charges (fixes pour l'essentiel) qui explique la baisse de la rentabilité.

En outre, le Groupe n'a pu bénéficier de la baisse des prix de l'acier, du fait de stocks existants préalablement achetés à des prix plus élevés.

Plusieurs motifs de satisfaction cependant ont caractérisé l'exercice. En premier lieu, le lancement de la nouvelle gamme de serres HLE a incontestablement permis de gagner des parts de marché, en France notamment.

En deuxième lieu, la nouvelle activité " énergies renouvelables " (construction de hangars, serres et parkings photovoltaïques en partenariat avec EDF EN) a connu un démarrage très soutenu et elle est très prometteuse pour les années futures.

En troisième lieu, enfin, le succès des produits Richel ne se dément pas à l'export : plusieurs contrats de taille significative sont d'ores et déjà signés sous réserve de l'obtention des financements.





# La dimension internationale du groupe

## AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS

## AMÉRIQUE DU SUD

ARGENTINE  
BRÉSIL  
CHILI  
COLOMBIE  
COSTA RICA  
CUBA  
ÉQUATEUR  
GUATEMALA  
MEXIQUE

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

URUGUAY  
VENEZUELA

## DOM-TOM

GUADELOUPE  
MARTINIQUE  
MAYOTTE  
NOUVELLE-CALÉDONIE  
POLYNÉSIE FRANÇAISE  
RÉUNION

## EUROPE

ALLEMAGNE  
AUTRICHE  
BELGIQUE  
CHYPRE  
CROATIE  
DANEMARK  
ESPAGNE  
ESTONIE  
FINLANDE  
GRÈCE  
HONGRIE

IRLANDE  
ISLANDE  
ITALIE  
LÉTTONIE  
LIECHTENSTEIN  
LITUANIE  
MALTE  
NORVÈGE

PAYS-BAS  
POLOGNE  
PORTUGAL  
RÉP. TCHÈQUE  
ROUMANIE  
ROYAUME-UNI  
RUSSIE  
SLOVAQUIE  
SLOVÉNIE  
SUÈDE  
SUISSE  
TURQUIE  
YOUGOSLAVIE

## AFRIQUE

ALGÉRIE  
AFRIQUE DU SUD  
ÉTHIOPIE  
GHANA  
GUINÉE  
KENYA  
MAROC  
NIGER  
TANZANIE  
TUNISIE  
ZAMBIE  
ZIMBABWE

## MOYEN-ORIENT

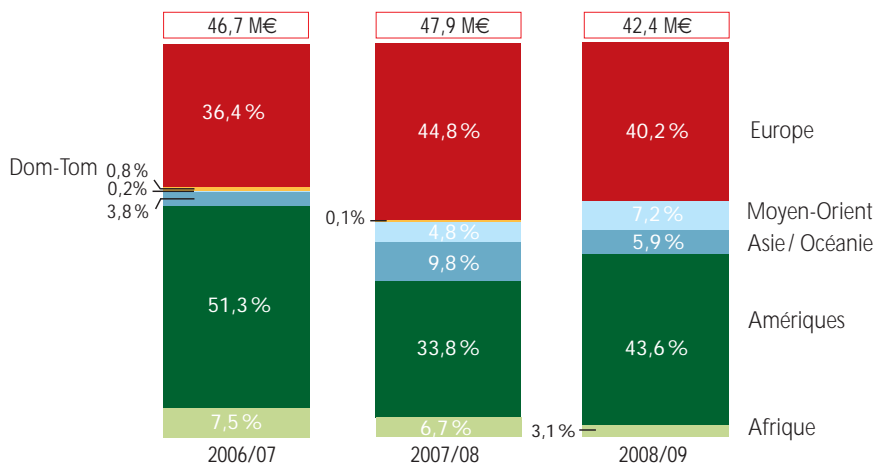
ARABIE SAOUDITE  
EMIRATS ARABES UNIS  
IRAN  
ISRAËL  
JORDANIE  
LIBAN  
SULTANAT D'OMAN

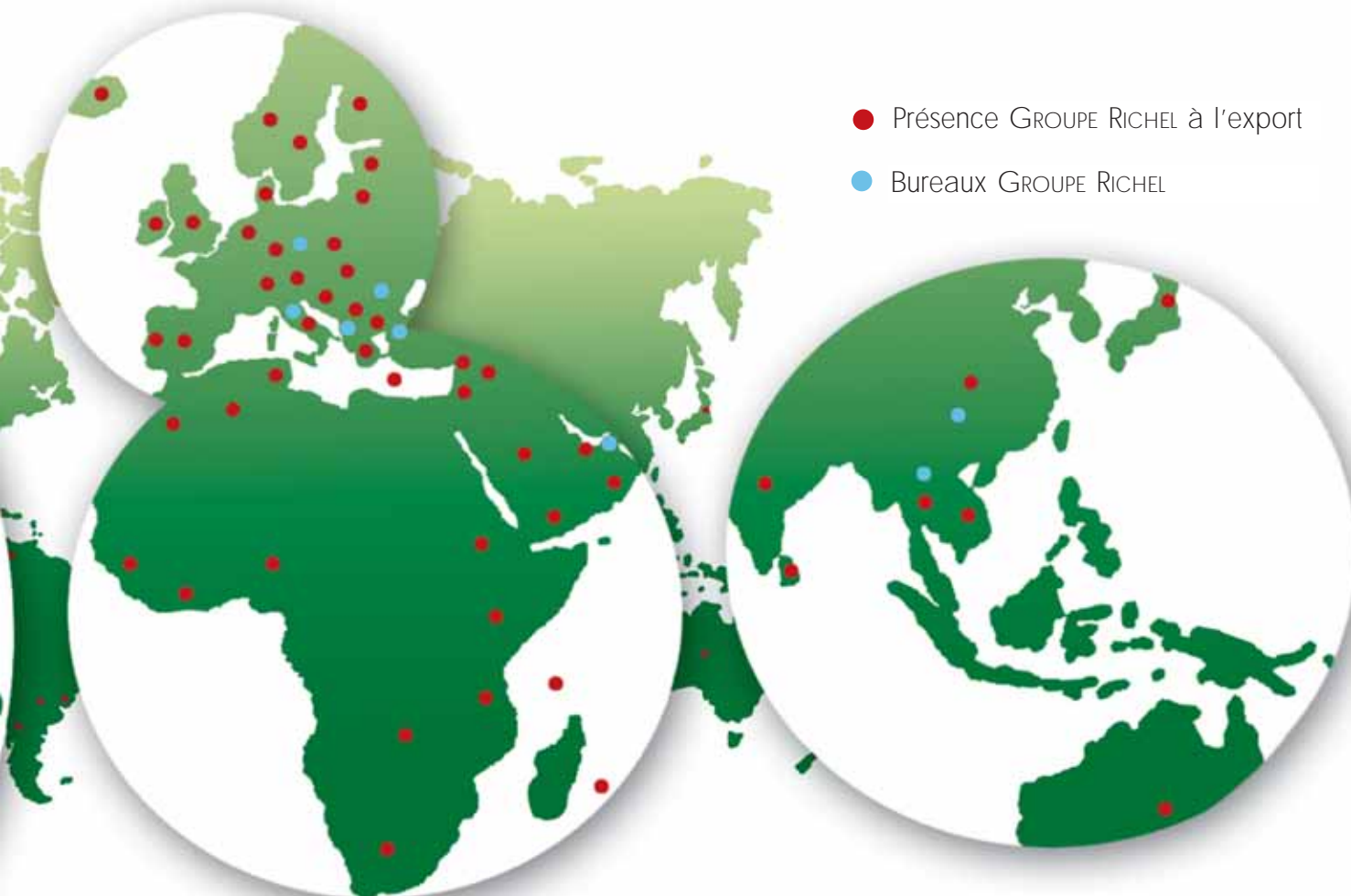
## ASIE

AUSTRALIE  
CHINE  
INDE  
JAPON  
SRI LANKA  
THAÏLANDE  
VIETNAM  
YEMEN



ÉVOLUTION DU CA EXPORT





- Concepteur et fabricant de serres et d'équipements complets pour la production horticole et maraîchère.
- Concepteur, designer et fabricant de jardineries et d'édifices en verre (serres botaniques, bâtiments à couverture verre, panneaux photovoltaïques, etc.).
- Concepteur et fabricant d'abris à usage professionnel et de loisir.

1<sup>ER</sup> FABRICANT EUROPÉEN DE SERRES

1<sup>ER</sup> FABRICANT FRANÇAIS DE JARDINERIES

PLUS DE 30 % DES EXPORTATIONS EUROPÉENNES

- Force de vente composée de 50 commerciaux, 11 bureaux et filiales en Allemagne, Italie, 2 en CEI, Russie, Turquie, Thaïlande, Chine, Colombie, Mexique et USA, plus de 100 agents et distributeurs dans plus de 60 pays.
- Participation aux principaux salons professionnels mondiaux : Hortifair (Pays-Bas), IPM (Allemagne), Hortimat (France), Padoue (Italie), Agrofoodtech (Chine), Ohio Short Course (USA), Eurotier (Pays-Bas).



# Stratégie et perspectives

Le Groupe RICHEL évolue sur des marchés qui bénéficient d'une croissance structurelle liée aux nouvelles aspirations des consommateurs en matière d'environnement et de développement durable.

Dans le domaine des serres de culture (serres à couverture plastique et serres à couverture verre), le marché est largement favorisé par une nouvelle manière de consommer :

- préoccupation d'hygiène qui entraîne la traçabilité des produits, la réduction des traitements phytosanitaires par la lutte intégrée ;
- régularité des approvisionnements et normes de qualité exigées par la Grande Distribution ;
- accessibilité à toutes les cultures dans des zones à l'origine peu propices pour des raisons climatiques.

Dans le domaine des constructions en verre, le marché est également très porteur, tant pour des édifices à vocation commerciale que pour ceux à vocation de loisir.

La croissance du marché est liée au développement de l'habitat individuel et aux nouvelles formes de loisirs des consommateurs très orientés vers l'environnement.

Dans ce type de constructions, MARCHEGAY conçoit des ouvrages plus économiques et avec une meilleure maîtrise du climat que dans des conceptions traditionnelles. En outre, la technologie des serres s'adapte parfaitement à de nouvelles applications, tant dans les domaines professionnels de l'élevage et du stockage, que dans le domaine grand public des abris de jardin.

La serre représente en effet une solution à la fois fiable, économique, facile à monter et à entretenir.

Leader sur ses marchés, le Groupe RICHEL dispose aujourd'hui d'un atout décisif, celui d'une internationalisation réussie de ses ventes.

La diversité géographique des clients du Groupe assure la pérennité de son développement, au-delà de fluctuations conjoncturelles qui peuvent survenir dans une région donnée. Elle procure également au Groupe une assise forte, lui permettant de poursuivre une politique constante d'innovation,

à l'inverse de concurrents de taille plus modeste et très sensibles aux aléas d'une conjoncture locale.

En outre, de plus en plus de projets export représentent unitairement des montants de plusieurs millions d'Euros, contribuant ainsi à l'accélération du développement du chiffre d'affaires.

Dans ce contexte, le succès aujourd'hui avéré de tous les produits du Groupe à l'export est solidement renforcé par la mise en avant d'une marque unique "RICHEL", ce qui favorise d'autant l'optimisation des synergies, notamment commerciales.

Enfin, grâce à son expertise et à son savoir-faire reconnu, le Groupe RICHEL a su saisir l'opportunité de démarrer une nouvelle activité dans le domaine très prometteur des énergies renouvelables. Un partenariat majeur, avec EDF EN, acteur leader du secteur, a été signé pour assurer la construction de hangars, serres et parkings photovoltaïques. Cette nouvelle activité devrait connaître un développement très soutenu pour représenter à moyen terme environ 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

L'exercice 2009/10 sera marqué en France par trois points principaux :

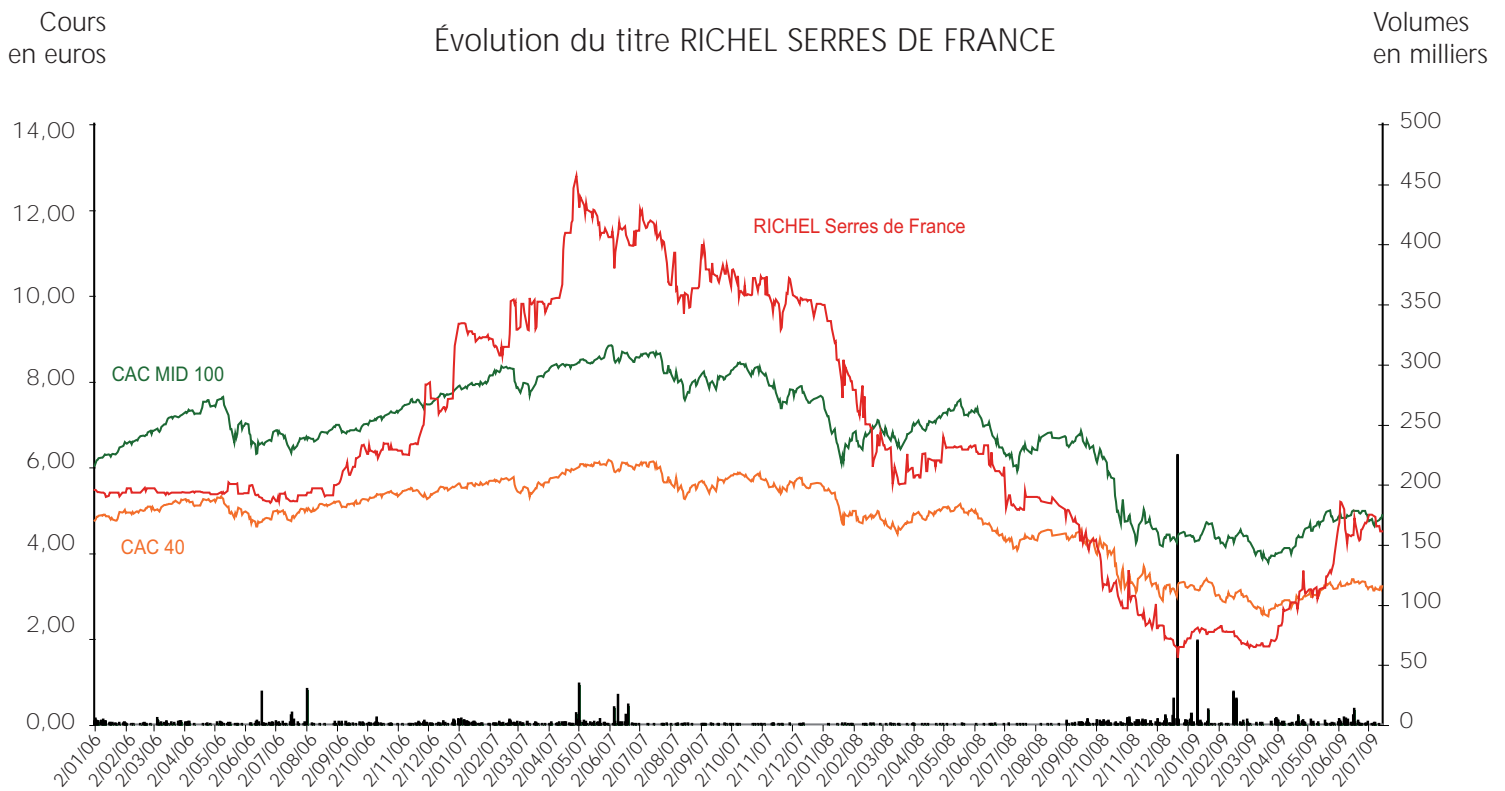
- La poursuite d'une politique de prise de parts de marché grâce à la nouvelle gamme de serres HLE,
- La poursuite de l'intégration de l'offre Dimac (équipements) dans l'offre Groupe,
- Le fort développement de l'activité " énergies renouvelables ".

A l'export, le retour à la croissance du chiffre d'affaires est envisagé, du fait de nombreux grands contrats à réaliser et facturer dans l'exercice en cours et/ou lors de l'exercice suivant, et du fort développement à venir des nouveaux pays de l'Union Européenne.

Clairement mobilisé au service de ses objectifs, le Groupe entend réaliser pour l'exercice 2009/10 un chiffre d'affaires au moins égal à celui de l'exercice 2007/08, associé à une amélioration de la rentabilité.

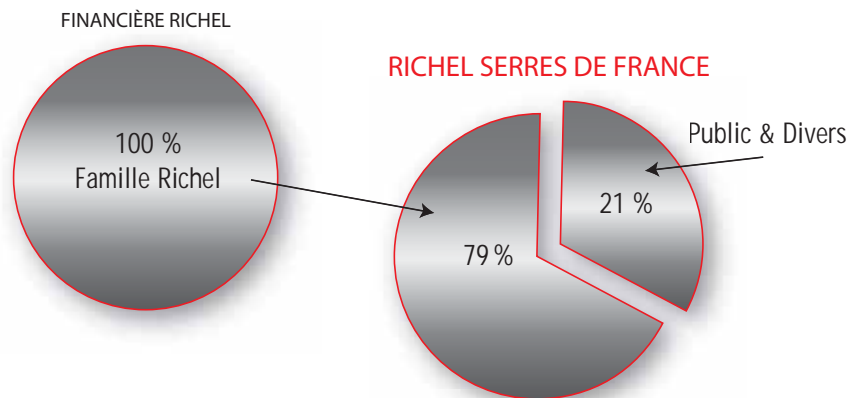


# La bourse





## L'actionnariat RICHEL SERRES DE FRANCE



- Introduit en bourse sur le Marché Libre, RICHEL SERRES DE FRANCE est coté en continu sur le Marché Alternext d'Euronext Paris depuis le 03/05/07.
- Depuis le 1er avril 2008, le cours de bourse a connu les extrêmes suivants : cours le plus haut : 6,70 €, cours le plus bas : 1,56 €.  
En moyenne mensuelle, entre le 1er avril 2008 et le 30 juin 2009, les échanges de titres ont représenté 47 677 titres.
- Codes d'identification :
  - Isin : FR0000078875
  - Reuters : ALRIC . PA
  - Mnémonique : ALRIC
  - Bloomberg : ALRIC FP





## HISTORIQUE

**1964** Pierre Richel rachète un négoce de produits agricoles près de Saint-Rémy-de-Provence et intègre à cette activité la vente de serres à couverture plastique.

**1972** La société lance sa première gamme de serres. Rejoint par son fils Jean-Marc en 1971, Pierre Richel va marquer la profession de ses idées et de ses innovations.

**1979** Création de la société RICHEL SERRES DE FRANCE. Christian Richel, deuxième fils, rejoint la société qui devient progressivement le 1<sup>er</sup> fabricant français puis européen de serres à couverture plastique.

**2000** RICHEL SERRES DE FRANCE entre en Bourse le 14 décembre, par le biais d'une inscription sur le Marché Libre d'Euronext Paris.

**2001** RICHEL SERRES DE FRANCE acquiert 95 % de la société MARCHEGAY, N° 1 français de la construction de jardineries et spécialiste reconnu dans la fabrication de serres à couverture verre.

**2002** Création par Jean-Marc et Christian Richel de la société holding SAS Financière Richel qui ouvre son capital à trois investisseurs : Siparex, SPEF Développement et Sud-Est Croissance.

**2003** Grâce au réseau mondial de RICHEL SERRES DE FRANCE, MARCHEGAY remporte deux premiers contrats export de grande envergure, au Mexique et en Chine.

**2004** Montée en puissance des ventes export du Groupe, malgré un environnement économique défavorable (hausse du prix des matières premières, faiblesse du dollar).

**2007** Transfert de la cotation sur Alternext. Rachat de la Société DIMAC. Extension de l'unité de production sur le site d'Eygalières.



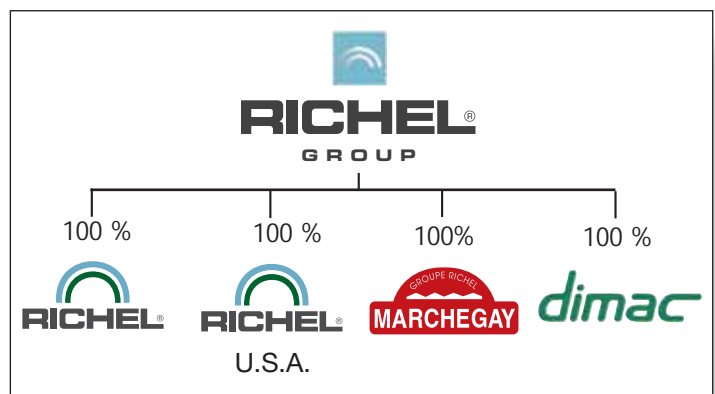
## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Directeur Général : Christian RICHEL  
 Administrateurs : Jean-Marc RICHEL  
 Patrice RENAUD  
 Marcel LAPORTE

## COMITÉ DE DIRECTION

Président Directeur Général : Christian RICHEL  
 Directeur Commercial : Jean-Marc RICHEL  
 Directeur Administratif et Financier : Laurent GORRA  
 Directeur Technique : Michel GRANJON  
 Directeur Général Marchegay : Franck CHAMPAIN  
 Directeur Général Délégué  
 à la Direction Commerciale Marchegay : Gérard PARPAILLON  
 Directeur Administratif  
 et Financier Marchegay : Laurent POISSONNET  
 Président Dimac : Bernard THOMAS  
 Directeur Général Dimac : Jean-Louis ROULET

# L'organisation du groupe



## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires : Cabinet Astrée. Philippe MOUMAS.  
 Suppléant : Société Cophotri. Patrick ALCODORI.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 SEPTEMBRE 2009

- 18 Rapport de gestion
- 20 Bilan consolidé
- 22 Compte de résultat consolidé
- 23 Tableau de financement consolidé
- 24 Annexe aux comptes consolidés
- 32 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- 33 Filiales et participations
- 34 Projets de résolution

## RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2009

### COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de statuer sur les comptes consolidés de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> AVRIL 2008 et clos le 31 MARS 2009.

Le présent rapport constitue le rapport de gestion du groupe consolidé composé par la Société RICHEL SERRES DE FRANCE, société consolidante, et ses filiales, les sociétés SERRES MARCHEGAY, DIMAC, DIVATEC et RICHEL USA, prescrit par les dispositions de l'article L-233-26 du Code de Commerce.

Nos Commissaires aux Comptes vous rendront compte de leur mission de commissariat sur les comptes consolidés au cours de l'assemblée générale.

Tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les développements qui suivent ont donc pour objet de porter à votre connaissance les renseignements et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote de la résolution d'approbation des comptes consolidés qui va être soumise à votre suffrage.

#### 1. INFORMATIONS SUR LE GROUPE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

##### *1.1. Activités et résultats du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009*

Le groupe a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2009, un chiffre d'affaires consolidé s'élevant à 87.192 K€ contre 90.392 K€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 3,5 %.

Les charges d'exploitation du groupe se sont élevées globalement à 83.986 K€ contre 88.505 K€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 5,1 %.

Le résultat d'exploitation consolidé est positif de 3.131 K€ contre 4.206 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier consolidé est positif de 167 K€.

Le résultat courant avant impôt sur les sociétés du groupe est positif de 3.297 K€ contre 4.158 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel consolidé est négatif de 36 K€.

La participation des salariés aux résultats du groupe s'élève à 185 K€ contre 297 K€ pour l'exercice précédent.

En conséquence, **le résultat part du Groupe pour l'exercice clos le 31 MARS 2009 se solde par un bénéfice net comptable consolidé de 1.984 K€.**

Toutes explications que vous jugerez utiles sur les comptes consolidés vous seront données au cours de l'assemblée générale.

##### *1.2. Evénements d'importance significative intervenus depuis la clôture de l'exercice*

Aucun événement d'importance significative relatif à l'activité n'est intervenu au sein du groupe depuis la clôture de l'exercice social, objet du présent rapport.

##### *1.3. Evolution prévisible du Groupe Perspectives d'avenir*

Face à la crise économique dont la fin est difficile à anticiper, il convient de rester prudent, même si la taille du Groupe, sa diversification internationale et sa position de leader acquise grâce à une politique dynamique d'investissements et de développement de produits innovants permettent d'envisager les années futures avec sérénité.

L'évolution du Groupe et de son positionnement sur ses marchés se traduit par une augmentation de la proportion des grands projets dans le chiffre d'affaires, notamment à l'Export. Ce phénomène augmente structurellement la variabilité à court terme de l'activité, qui est impactée de façon significative par les calendriers de conclusion et de réalisation de ces projets.

Enfin, l'exercice à venir devrait être favorisé par la diversification opérée dans le domaine des énergies renouvelables, dont le potentiel est très important.

##### *1.4. Activité en matière de recherche et de développement*

Le Groupe n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

## COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008 (SUITE)

### 2. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES FILIALES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

#### 2.1. SERRES MARCHEGAY

Cette société, détenue à 99,99 % par la société RICHEL SERRES DE FRANCE, exploite une activité de fabrication et vente de jardineries et de serres en verre.

Les principaux chiffres ressortant de ses derniers comptes annuels, clos le 31 MARS 2009, sont les suivants :

■ Chiffre d'affaires :	23.616.739 €
■ Résultat :	675.919 €
■ Capitaux propres :	6.000.977 €

Sur l'exercice 2008-2009, le chiffre d'affaires est en léger repli (-1,9%), notamment en raison d'un ralentissement de l'activité sur le marché traditionnel de la jardinerie, dans un contexte économique où de gros projets export ont été différés.

Cette diminution a été en partie amortie par le démarrage de l'activité "Energies Nouvelles", dont les perspectives sont favorables pour l'exercice à venir.

Notons qu'une bonne maîtrise de ses coûts a permis à la société d'améliorer significativement ses résultats sur l'année écoulée.

#### 2.2. DIMAC

Cette société, détenue à 100 % par la société RICHEL SERRES DE FRANCE, exploite une activité de conception et commercialisation d'équipements de serres et de jardineries.

Les principaux chiffres ressortant de ses derniers comptes annuels, clos le 31 MARS 2009, sont les suivants :

■ Chiffre d'affaires :	10.356.307 €
■ Résultat :	31.483 €
■ Capitaux propres :	2.389.784 €

Le chiffre d'affaires a légèrement progressé par rapport à l'exercice précédent (+3,1%), dans un contexte économique morose, qui s'est traduit par de fortes tensions sur les prix.

Grâce à un renforcement de l'intégration de Dimac au sein du Groupe et aux actions de structuration Export menées sur l'année écoulée, l'exercice 2009-2010 devrait permettre à la société de développer significativement son chiffre d'affaires à l'international.

#### 2.3. DIVATEC

Cette société, détenue à 51,05 % par la société RICHEL SERRES DE FRANCE, exploite une activité de commercialisation de petits équipements de serres.

Les principaux chiffres ressortant de ses derniers comptes annuels, clos le 31 MARS 2009, sont les suivants :

■ Chiffre d'affaires :	1.876.294 €
■ Résultat :	194.816 €
■ Capitaux propres :	390.310 €

La société a réalisé un très bon exercice 2008-2009, avec une activité en forte progression pour la seconde année consécutive, et un résultat d'exploitation maintenu à 15,6 % du chiffre d'affaires.

Ces résultats confirment le positionnement de Divatec sur un marché local où l'activité de maraîchage est très dynamique, et où les perspectives de développement sont bonnes pour la culture hors-sol ou sous abri.

#### 2.4. RICHEL USA

Cette société, détenue à 100 % par notre société, est une société de droit américain.

Elle n'a aucune activité commerciale et a pour objet la prospection de marchés sur le continent Nord Américain.

Elle a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2009, un résultat de 10.775 €.

### 3. PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

En application des dispositions de l'article L-225-100 du Code de Commerce, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) consolidés arrêtés au 31 MARS 2009, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **un bénéfice net comptable consolidé part du groupe de 1.984.050 €.**

Nous vous prions d'adopter la résolution qui va être soumise à votre approbation et dont le texte est déposé au siège social en annexe du présent rapport.

Le Président du Conseil d'Administration,  
Christian RICHEL

**COMPTES CONSOLIDÉS**
**BILAN CONSOLIDÉ ACTIF (EN K€)**

	31/03/09		31/03/08	
	Brut	Amort. et Prov.	Net	Net
Frais d'établissement et frais de R&D	48		48	
Concessions, brevets, logiciels	1 579	1 367	212	194
Fonds commercial	30		30	30
Autres immobilisations incorporelles				
Ecarts d'acquisition actif				
Terrains	1 890	605	1 285	1 316
Constructions	8 525	3 969	4 556	4 686
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 570	6 824	7 746	6 131
Autres immobilisations corporelles	1 929	1 312	616	652
Immobilisations en cours	1 915		1 915	284
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0		0	575
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56		56	68
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>30 543</b>	<b>14 077</b>	<b>16 465</b>	<b>13 935</b>
Matières premières et autres approvisionnements	2 644	18	2 625	2 233
En-cours de production de biens et services	867		867	1 707
Produits intermédiaires et finis	2 082	89	1 993	2 786
Marchandises	3 054	178	2 876	3 193
Avances et acomptes versés sur commandes	421		421	104
Clients et comptes rattachés	18 728	1 075	17 652	19 950
Autres créances	1 637		1 637	1 943
Imposition différée active	54		54	68
Valeurs mobilières	4 141		4 141	2 040
Disponibilités	2 254		2 254	3 404
Charges constatées d'avance	752		752	259
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>36 634</b>	<b>1 361</b>	<b>35 273</b>	<b>37 687</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>67 177</b>	<b>15 438</b>	<b>51 738</b>	<b>51 622</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

### BILAN CONSOLIDÉ PASSIF (EN K€)

	31/03/09	31/03/08
Capital social ou individuel	2 014	2 014
Primes d'émission	131	131
Réserves consolidées	14 272	12 994
Résultat de l'exercice	1 984	2 588
<b>Capitaux propres – Part du groupe</b>	<b>18 402</b>	<b>17 727</b>
Intérêts minoritaires	192	105
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>18 593</b>	<b>17 831</b>
Provisions pour risques et charges	938	1 345
Impôts différés Passif	199	218
Ecarts d'acquisition Négatifs	91	165
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 228</b>	<b>1 728</b>
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit	8 009	5 766
Emprunts, dettes financières et retraitement de CB	301	156
Avances et acomptes reçus sur commandes	716	2 372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 042	16 311
Dettes fiscales et sociales	5 788	5 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1
Autres dettes	1 616	2 039
Produits constatés d'avance	444	291
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>31 916</b>	<b>32 074</b>
Ecarts de conversion passif	1	-11
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>51 738</b>	<b>51 622</b>



## COMPTES CONSOLIDÉS

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (EN K€)

	31/03/09	31/03/08
Chiffre d'Affaires net	87 192	90 392
Production stockée	-1 757	1 134
Production immobilisée	685	64
<b>Production de l'exercice</b>	<b>86 120</b>	<b>91 590</b>
Subventions d'exploitation	43	48
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	803	1 068
Autres produits	151	4
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>87 117</b>	<b>92 711</b>
Matières premières et marchandises consommées	41 925	43 586
Autres achats et charges externes	22 701	26 150
Impôts, taxes et versements assimilés	1 316	1 247
Salaires et charges sociales	15 473	14 963
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 388	2 483
Autres charges	183	75
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>83 986</b>	<b>88 505</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 131</b>	<b>4 206</b>
Produits financiers	642	273
Charges financières	475	320
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>167</b>	<b>-47</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 297</b>	<b>4 158</b>
Produits exceptionnels	333	820
Charges exceptionnelles	369	660
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-36</b>	<b>160</b>
Participation des salariés	185	297
IS	1 002	1 393
Impôts différés	-5	-15
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES</b>	<b>2 079</b>	<b>2 644</b>
Amortissement des écarts d'acquisition		
Résultat - part des minoritaires	95	56
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 984</b>	<b>2 588</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (EN K€)

	31/03/09	31/03/08
<b>Résultat Net des Sociétés Intégrées</b>	<b>1 984</b>	<b>2 588</b>
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	1 723	1 847
Variation des impôts différés	-5	-15
<b>Charges et produits sans incidence sur la Trésorerie</b>	<b>1 718</b>	<b>1 832</b>
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3 702</b>	<b>4 419</b>
Variation des stocks et en-cours	1 520	-1 207
Variation des créances d'exploitation	1 746	-2 565
Variation des dettes d'exploitation	-2 686	-936
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>579</b>	<b>-4 707</b>
<b>FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE</b>	<b>4 281</b>	<b>-288</b>
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations	-4 418	-2 568
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations	18	350
Incidence des variations de périmètre		
<b>FLUX LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-4 400</b>	<b>-2 218</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 309	-1 309
Remboursements d'emprunts	-766	-858
Variation des dettes financières diverses	-8	-550
<b>Décaissements</b>	<b>-2 083</b>	<b>-2 717</b>
Augmentation de capital en numéraire	0	145
Souscription d'emprunts	3 036	31
<b>Encaissements</b>	<b>3 036</b>	<b>176</b>
<b>FLUX LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>953</b>	<b>-2 541</b>
Trésorerie à l'ouverture	5 442	10 489
Trésorerie à la clôture	6 277	5 442
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>834</b>	<b>-5 047</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

### ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS - 31 MARS 2008

#### PRÉAMBULE

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés au 31 mars 2009 qui ont été arrêtés par le conseil d'administration du 16 juin 2009.

RICHEL SERRES DE FRANCE est une société de droit français constituée en 1979.

Son siège social est situé à EYGALIERES (13810), ZA des Grandes Terres.

#### 1. LE GROUPE

RICHEL SERRES DE FRANCE SA exerce son activité en France et à l'étranger. Cette activité consiste en la conception, la fabrication, le négoce, l'entretien et la maintenance de serres agricoles.

MARCHEGAY SA exerce une activité de conception, fabrication, vente et montage de jardineries et d'édifices en verre (serres botaniques, bâtiments à couverture verre, panneaux photovoltaïques, etc.).

RICHEL USA, société de droit américain, a pour objet de faciliter le développement de l'activité commerciale de la société RICHEL SERRES DE FRANCE sur le continent américain (prospection et assistance pour la conclusion de marchés).

DIMAC SAS est un acteur reconnu dans la conception et la commercialisation d'équipements destinés à la production végétale. La gamme des produits DIMAC couvre différents domaines de l'équipement pour serres de production et jardineries : chauffage, irrigation, régulation climatique, systèmes de manutention, etc.

DIVATEC SAS commercialise en pays nantais de petits équipements de serres agricoles fournis par DIMAC.

#### 2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL SERRES DE FRANCE ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986 ainsi que des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99-02 du 29 avril 1999, relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, 2002-10 et 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

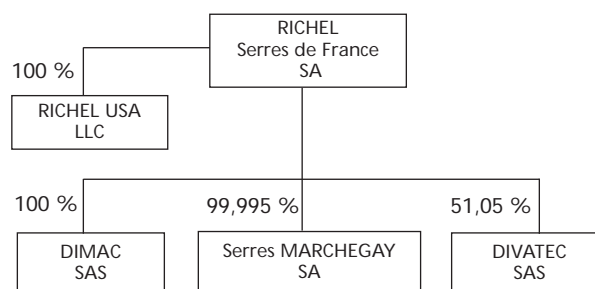
#### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION ET IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES :

##### Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL regroupent les comptes de RICHEL SERRES DE FRANCE SA et de toutes les sociétés sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors qu'elle présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

##### Organigramme :



##### Identification des sociétés consolidées :

Sociétés	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
RICHEL SERRES DE FRANCE	Serres à couverture plastique, France et Export		Société mère
RICHEL USA	Bureau commercial	100 %	Intégration globale
MARCHEGAY SA	Jardineries et édifices en verre	99,995 %	Intégration globale
DIMAC	Conception et commercialisation d'équipements de serres et de jardineries	100 %	Intégration globale
DIVATEC	Commercialisation de petits équipements de serres	51,05 %	Intégration globale

## **PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### **Méthode de consolidation**

Le contrôle exclusif existe dès lors que le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la filiale, et il est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle conjoint existe dès lors que le Groupe partage avec une autre société le contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel sans qu'aucune des sociétés ne détienne de contrôle exclusif ou d'influence notable. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement (joint-venture...) sont consolidées par intégration proportionnelle. Au 31 mars 2009, cette méthode ne trouve pas à s'appliquer.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les entreprises dans lesquelles le Groupe détient une influence notable, sans exercer de contrôle, sont consolidées par mise en équivalence. Au 31 mars 2009, cette méthode ne s'applique pas.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle ne sont pas consolidées.

La date de clôture de l'ensemble des sociétés consolidées est le 31 mars. Les états financiers des différentes sociétés du Groupe sont retraités préalablement à leur consolidation lorsque l'incidence du retraitement est significative, afin d'être en conformité avec les principes du Groupe détaillés ci-après.

Pour l'ensemble des sociétés, les comptes consolidés ont fait l'objet de l'élimination des transactions réciproques significatives.

Les provisions de nature fiscale ayant un caractère de réserves sont éliminées.

La quote-part de la situation nette revenant aux actionnaires ne faisant pas partie du Groupe est comptabilisée en intérêts minoritaires.

### **Traitement de l'écart d'acquisition**

Lors de la première consolidation d'une société, ses actifs et passifs sont évalués à la juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation globale à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition.

Cet écart peut être positif ou négatif.

Les écarts d'acquisition positifs ne font pas l'objet d'un amortissement. S'agissant d'actifs incorporels à durée de

vie indéfinie, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat sur une durée reflétant les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

### **Conception du résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires de la société, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels, définis comme des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant, font partie du résultat des activités exceptionnelles.

## **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

### **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, l'euro, comme suit :

- Les comptes de bilan sont convertis au taux de clôture, à l'exception du capital et des réserves qui sont maintenus au cours historique ;
- Le compte de résultat est converti au taux de change moyen annuel (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- Les différences résultant de ces conversions sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres (écarts de conversion). Les écarts de conversion sont constatés en compte de résultat lors de la cession de la filiale.

### **Imposition différée**

Les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition) et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé. Le taux appliqué au 31 mars 2009 est de 33,33 %.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels.

Au sein d'une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

A compter de l'exercice 2006/2007, les impôts différés nés de l'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ont été pris en compte dans les états financiers consolidés.

### **Immobilisations incorporelles**

Les valeurs de fonds de commerce inscrites dans les comptes individuels de Richel Serres de France et de Marchegay pour 152.450 € ont été amorties à 100 %. Les amortissements viennent en diminution des réserves consolidées.

Un fonds de commerce acquis de 30.000 € inscrit dans les comptes individuels de DIMAC et répondant au critère d'identification défini par le règlement 99-02 a été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

Les montants immobilisés sous la rubrique "brevets" correspondent à leur prix d'acquisition. Ces montants sont amortis sur une durée de quatre ans.

Les logiciels sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire et sur une durée d'un an, comme le permet l'administration fiscale.

### **Ecart d'acquisition**

Afin de simplifier l'organigramme du Groupe, la société SOLEVHA a été dissoute le 14 mars 2008 (dissolution sans liquidation par confusion de patrimoine, avec effet fiscal rétroactif au 1er avril 2007).

Cette opération a généré un mali technique de 970 K€ inscrit à l'actif du bilan de RICHEL Serres de France SA. Ce mali technique n'a pas d'incidence au niveau des comptes consolidés.

Par ailleurs, RICHEL Serres de France a versé en octobre 2008 un complément de prix de 38 K€ relatif à l'acquisition des 5 % de titres Marchegay réalisée en 2006.

Au 31 mars 2009 les écarts d'acquisition sont détaillés comme suit :

<i>En Milliers d'Euros</i>	Écart négatif	Reprise antérieure en résultat	Reprise en résultat au 31/03/09	Solde
MARCHEGAY Acquisition de 5 % en 2006	139	42	28	69
Acquisition du groupe DIMAC en janvier 2007	114	26	23	64
Marchegay Complément de prix payé en 2008	-21	-2	-7	-12
Marchegay Complément de prix payé en 2009	-38		-8	-30

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Aucune immobilisation n'a fait l'objet de réévaluation.

Le groupe applique les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, ainsi qu'à la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participations, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés à leur valeur d'origine. Une provision pour dépréciation est constituée, notamment lorsque la valeur d'une participation s'avère supérieure à la quote-part de la société dans ses capitaux propres, sauf si les résultats ou perspectives laissent prévoir un rétablissement à court terme.

### **Stocks et travaux en cours**

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués selon la méthode dite du prix moyen pondéré. Le prix de revient comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

Par ailleurs les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

### **Contrats à long terme**

Les contrats à long terme ont été évalués selon la méthode dite de l'avancement.

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production direct majoré des frais indirects de production s'y rattachant. Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés à l'avancement dès que l'on est en mesure d'apprécier le résultat avec suffisamment de précision. Le degré d'avancement s'apprécie alors au travers du ratio "coût des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coût total prévisionnel".

### **Clients**

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières sont inscrites pour leur coût d'acquisition. Elles comprennent essentiellement des comptes à terme et des SICAV obligataires ou monétaires. Une provision est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

### **Trésorerie**

Le poste "trésorerie" comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

### **Provisions pour risques et charges (hors avantages accordés au personnel) – Actifs et passifs éventuels**

#### Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- Le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans ce cadre, une provision pour garantie accordée aux clients est calculée en fonction des risques découverts et de leur probabilité d'extension aux autres installations existantes.

#### Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque l'impact est jugé significatif.

### **Avantages accordés au personnel**

#### Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, ...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

#### Avantages postérieurs à l'emploi

- Régimes à cotisations définies (l'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations) : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.
- Régimes à prestations définies (le Groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'éventuellement aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au Groupe) : le personnel du Groupe ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite. Les engagements du Groupe étant couverts par des fonds versés sur des contrats d'assurance, ces derniers ne font pas l'objet de provisions.

#### Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées dès que le Groupe a engagé une procédure à l'encontre d'un membre du personnel.

### **Résultat par action**

Le résultat net par action dilué est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe (retraité le cas échéant des intérêts liés aux actions potentielles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice et avec prise en compte, le cas échéant, du nombre moyen pondéré d'actions potentielles dilutives. Un plan d'actions potentielles est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse constaté pendant la période.

Il n'y a aucun instrument dilutif au 31 mars 2009.

## **3. AUTRES INFORMATIONS**

### **INFORMATIONS CONCERNANT LES DIRIGEANTS**

Les mandataires sociaux sont rémunérés par la SAS Financière Richel. Celle-ci, qui rémunère également certains membres du Comité de Direction, facture aux sociétés du Groupe des prestations de Direction, de gestion, de contrôle, de coordination dans les domaines commerciaux, administratifs et financiers. Les montants facturés sur l'exercice figurent dans le tableau "Transactions avec les entreprises liées".

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, les Administrateurs de RICHEL SERRES DE FRANCE SA ont perçu des jetons de présence pour un montant total de 10.000 €.

**INFORMATIONS CONCERNANT  
LES TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES**

Le tableau ci-dessous présente les transactions intervenues au cours de l'exercice entre le groupe RICHEL SERRES DE FRANCE et la SAS Financière RICHEL :

en milliers d'euros	Transactions avec les entreprises liées
Honoraires	738
Remboursements de frais	87
<b>Total des Charges</b>	<b>825</b>

Par ailleurs, le Groupe a versé 109 K€ de loyers à la SCI Provence 99 au titre de l'occupation des terrains de son site d'Eygalières.

**ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Le Conseil d'Administration du 16 juin 2009 a proposé le versement d'un dividende de 1.309.100 €.

**4. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN**

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Terrains et aménagements des terrains	1 285	1 316
Constructions	4 556	4 685
Installations techniques, matériel et outillage	7 746	6 131
Autres immobilisations corporelles	616	652
Immobilisations en cours	1915	284
Avances et acomptes sur immos Corporelles		575
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>16 118</b>	<b>13 643</b>

**Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Participations	0	0
Prêts	0	6
Autres immobilisations financières	56	62
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>56</b>	<b>68</b>

**Stocks**

Les stocks s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Matières premières et autres approvisionnements	2 625	2 233
En-cours de production	867	1 707
Produits intermédiaires et finis	1 993	2 786
Marchandises	2 876	3 193
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>8 361</b>	<b>9 919</b>

**Créances clients**

Les créances clients s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Créances clients	18 728	20 826
Provisions pour dépréciation	-1 075	-876
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>17 652</b>	<b>19 950</b>

**Autres actifs circulants**

Les autres actifs à court terme se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Avances et acomptes versés sur commandes	421	104
Créances diverses	1 637	1 943
Charges constatées d'avance	752	259
Charges à répartir	0	0
Impôt différé actif	54	68
<b>Total</b>	<b>1 864</b>	<b>2 374</b>

**Impôts différés**

Les crédits d'impôts, les actifs et les passifs d'impôts différés s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Décalages temporaires actif	54	68
Décalages temporaires passif	199	218
<b>Total</b>	<b>-145</b>	<b>-150</b>

**Valeurs mobilières de placement**

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
SICAV monétaires	4 141	2 040
Devises		
<b>Total</b>	<b>4 141</b>	<b>2 040</b>

**5. NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN**

**Capitaux propres**

Au 31 mars 2009, le capital social de RICHEL SERRES DE FRANCE est composé de 5.035.000 d'actions d'une valeur nominale de 0,40 Euros.

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi :

en milliers d'euros

Situation nette consolidée du groupe au 31/03/08	17 727
Résultat 2008/2009 part du groupe	1 984
Dividendes distribués	-1 309
<b>Situation nette consolidée du groupe au 31/03/09</b>	<b>18 402</b>

Le résultat net par action est de 0,394 €.

**Provisions pour risques et charges**

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Provisions pour litiges	258	665
Provisions pour garanties	659	651
Provisions autres	21	29
<b>Total</b>	<b>938</b>	<b>1 345</b>

**Emprunts et dettes financières**

Les emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Comptes courants	301	140
Échéance à moins d'un an	906	633
Échéance entre un et cinq ans	3 371	2 256
Échéance à plus de cinq ans	3 732	2 893
<b>Total</b>	<b>8 310</b>	<b>5 922</b>



### Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Impôt différé passif	218	218
Avances et acomptes reçus sur commandes	716	2 372
Autres dettes	1 616	2 039
Produits constatés d'avance	444	291
Ecart de conversion passif	-1	-11
<b>Total</b>	<b>2 995</b>	<b>4 909</b>

## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit entre le marché français et l'export :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
France	44 836	42 643
Export	42 356	47 749
<b>Total</b>	<b>87 192</b>	<b>90 392</b>

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit par secteur d'activité :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Serres horticoles et maraîchères	63 331	66 603
Jardineries et Serres botaniques	18 464	18 141
Autres produits	5 397	5 648
<b>Total</b>	<b>87 192</b>	<b>90 392</b>

### Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Amort. des immobilisations	1 833	1 697
Prov. pour risques et charges	153	441
Prov. pour actifs circulants	402	345
Reprise de prov. pour risques et charges	-296	-546
Reprise de prov. sur actifs circulants	-163	-96
Transfert de charges	-345	-426
<b>Total</b>	<b>1 584</b>	<b>1 415</b>

### Impôt sur les bénéfices

L'impôt est acquitté intégralement en France. La décomposition entre l'impôt courant et différé est la suivante :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Impôt sur les bénéfices	1 002	1 393
Impôt différé	-5	-15
<b>Total</b>	<b>997</b>	<b>1 378</b>

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements des sociétés du Groupe en matière de départ à la retraite sont couverts par les fonds versés sur des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurance.

Des promesses d'hypothèques ont été émises à hauteur de 2,8 M€ en garantie des emprunts souscrits pour financer les travaux d'extension de l'atelier et de l'usine d'Eygalières.

Des nantissements d'équipements et d'outillages financés par emprunts ont été consentis par Richel Serres de France pour un montant total de 5,1 M€. Le montant du capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à 3,9 M€ au 31 mars 2009.

Une promesse d'affectation hypothécaire sous seing privé a été émise pour garantir deux emprunts souscrits en 2008, d'un montant global de 1,5 M€, et destinés à financer une extension de bureaux sur le site d'Eygalières.

Au 31 mars 2009, ces emprunts ont été partiellement débloqués à hauteur de 0,3 M€.

Un mandat d'hypothéquer sous seing privé a été émis pour garantir deux emprunts souscrits en 2008, d'un montant global de 1,3 M€, et destinés à financer une extension de bureaux sur le site de Luçon. Au 31 mars 2009, le capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à 1,3 M€.

Des cautions de contre-garantie sur marchés ont été émises au profit de RICHEL serres de France pour un montant de 0,3 M€.

## 8. NOTES SUR LE PERSONNEL

### *D.I.E (Droit individuel à la formation)*

Au 31.03.2009, les droits individuels à la formation cumulés pour l'ensemble des salariés du groupe représentent 21.893 heures.

### *Masse salariale et Effectifs par catégorie*

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la masse salariale et des effectifs par catégorie.

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Masse salariale	15 473	14 963
Effectif total	355	359
<i>dont cadres</i>	86	76
<i>dont agents de maîtrise</i>	55	55
<i>dont employés et ouvriers</i>	214	228

## COMPTES CONSOLIDÉS

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société RICHEL SERRES DE FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments.

##### Règles et méthodes comptables

- Contrats à long terme :

L'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes comptables relatives à l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement des travaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

##### Estimations comptables

- Provision pour risques et charges :

La société constitue des provisions pour couvrir les risques liés aux litiges et aux garanties accordées aux clients. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les estimations des risques, à apprécier le bien-fondé des provisions et à examiner la position de la Direction sur les risques encourus.

- Contrats à long terme :

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités écrites dans l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées sous le contrôle de la Direction.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir, par sondage, les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille, le 17 juillet 2009.

Les Commissaires aux Comptes

ASTRÉE  
Catherine Lafoucrière

Philippe Moumas

## COMPTES CONSOLIDÉS

### FILIALES ET PARTICIPATIONS (EN K€)

#### A. Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation

En milliers d'euros	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Résultat du dernier exercice clos
SERRES MARCHEGAY	915	4 410	100%	676
DIMAC	81	2 278	100%	31
RICHEL USA	20	44	100%	11
DIVATEC	40	155	51%	195

#### B. Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

En milliers d'euros	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- Brute	5 793	25		
- Nette	5 793	25		
Montant des prêts et avances accordés				
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés	630			

### *Etat relatif aux mandats des mandataires sociaux dans d'autres sociétés.*

#### **Monsieur CHRISTIAN RICHEL**

- Président de la SAS Financière RICHEL
- Administrateur et Président Directeur Général de la Société Anonyme SERRES MARCHEGAY
- Directeur Général de DIMAC SAS
- Gérant de la Société Civile Immobilière PROVENCE 99

#### **Monsieur JEAN-MARC RICHEL**

- Directeur Général de la SAS Financière RICHEL
- Administrateur de la Société Anonyme SERRES MARCHEGAY

#### **Monsieur MARCEL LAPORTE**

- Administrateur de la Société Anonyme SERRES MARCHEGAY.
- Administrateur de la Société Anonyme GRILTEX.
- Administrateur de la Société Anonyme ALBON PLASTIQUES.

#### **Monsieur PATRICE RENAUD**

- Gérant de l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée PATRICE RENAUD.
- Gérant de l'Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée PATRICE RENAUD.

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES AU VOTE DE L'A.G.O. ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2009**

**1<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION -  
APPROBATION DES COMPTES  
DE LA SOCIÉTÉ RICHEL SERRES DE FRANCE**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 MARS 2009, du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 1.793.145 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts (amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles) supportées par la Société, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2009, qui s'élevaient à 14.122 Euros.

**2<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION -  
APPROBATION DES  
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L-225-38 et suivants du Code de Commerce, conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2009, et statué sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport et les conventions y figurant

**3<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION - QUITUS**

L'assemblée générale donne quitus entier et définitif au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice.

Elle donne pour le même exercice décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission.

**4<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION -  
AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'assemblée générale décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 1.793.145 Euros, de la manière suivante :

- \* **1.309.100 Euros à titre de dividendes aux actionnaires,**
- \* **484.045 Euros au poste "autres réserves".**

Le dividende par action s'élève à 0,26 Euro. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués par la société au titre des trois exercices précédents et éligibles, en ce qui concerne les personnes physiques, à l'abattement de 40 % (distributions décidées à partir de 2006) ont été les suivants :

2006	1,30 Euro
2007	0,26 Euro (après division par 5 du nominal)
2008	0,26 Euro

**5<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION -  
APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de groupe du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 MARS 2009, la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 MARS 2009, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net consolidé part du Groupe de 1.984.050 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**6<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION -  
MANDAT DES ADMINISTRATEURS  
ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

L'assemblée générale constate qu'aucun mandat n'arrive à expiration.

## TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES AU VOTE DE L'A.G.O. ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2009

### 7<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION - FIXATION DES JETONS DE PRÉSENCE

L'assemblée générale fixe à DIX MILLE (10.000) Euros le montant global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration, pour l'exercice social en cours.

### 8<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION - AUTORISATION D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et statuant en application des dispositions des articles L-225-208 et L-225-209-1 du Code de Commerce, décide d'autoriser le Conseil d'administration à procéder, à des rachats des actions de la Société dans la limite de 10 % du capital social, en vue :

- soit de favoriser la liquidité du titre et d'animer le cours par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.
- soit de les attribuer aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions, de l'attribution gratuite d'actions ou de toute autre régime permis par la réglementation,
- soit, de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la législation en vigueur.

Le prix unitaire net d'achat maximum des actions, hors frais et commissions, ne pourra excéder 8 Euros.

Le nombre d'actions à acquérir, inférieur au plafond légal de 10 % du capital social, ne pourra excéder 500.000 actions.

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme s'élèverait donc à 4.000.000 Euros hors frais et commissions (sur la base d'un cours maximum d'achat autorisé de 8 Euros).

L'acquisition, la cession, l'échange ou le transfert de ces actions pourra être effectué par tous moyens, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché et hors marché, à tout moment, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique et, notamment, par voie d'achat de blocs de titres et par l'exercice de tout instrument financier ou utilisation de produits dérivés.

Le nombre maximum d'actions de la société dont le rachat est autorisé ainsi que le prix d'achat desdites actions feront l'objet d'ajustements, le cas échéant nécessaires, afin de tenir compte des éventuelles opérations sur le capital de la société qui interviendraient pendant la durée de validité de la présente autorisation, l'assemblée générale déléguant au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour le faire.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation, en préciser les termes et en arrêter les modalités, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, notamment en vue de la tenue des registres d'achats et vente d'actions, procéder aux éventuelles réallocation des actions au sein des finalités ci-dessus envisagées, dans les conditions permises par la loi, effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tous autres organismes et, d'une manière générale, faire ce qui sera nécessaire en vue de la parfaite exécution de cette opération.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 12 mois à compter de la présente assemblée.

### 9<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION - POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président Directeur Général et aux porteurs d'extrait ou de copie des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités légales, notamment de dépôt.

7 t 500

